

HOUSE OF COMMONS

Friday, April 16, 1869

The Speaker took the chair at 3 o'clock.

PETITIONS

Several petitions were presented.

SIR G. E. CARTIER

Sir Geo. E. Cartier took his seat amid applause.

NEW MEMBER FROM WELLINGTON

Mr. Ross, of Centre Wellington, was introduced by Mr. Stirton and Mr. Mackenzie, and took his seat.

THE ADDRESS

The consideration of the address in answer to the Speech from the Throne was then taken up.

Mr. Simpson (Algoma) moved the adoption of the Address. On looking round him he saw so many in every way better qualified for the task he had undertaken that he felt keenly his own inability; but he trusted that the same kindness which had been extended to him on a former occasion, would also be extended to him on this. With the opening paragraphs of the Speech few hon. gentlemen would, he believed, differ. He would desire more particularly to allude to the acquisition of the Hudson's Bay Territory. They could not go into a single railway station without finding crowds of emigrants, some of them the young men of the country, who were going to find their home in the Western States which the Dominion had not to offer. Hence, it was a subject of profound congratulation that these negotiations had been carried on and completed, and that there could be now opened up to emigration a Territory offering far greater advantages than any portion of the United States. It was high time this Hudson's Bay difficulty should be surmounted; for if Canada did not take hold of that country at once, in the course of a few years she would be squatted out. Minnesota and Dacotah were rapidly filling up, bringing the tide of immigration to the very borders of that North West Territory. He had lived some time in that section, and believed that its opening up and access to it by way of Canada would be an immense boom to the farming population of this Continent—as well as Europe. He knew the hardships endured

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 16 avril 1869

L'Orateur ouvre la séance à 3 heures.

PÉTITIONS

Plusieurs pétitions sont présentées.

SIR G. E. CARTIER

Sir Geo. E. Cartier occupe son fauteuil au milieu des applaudissements.

NOUVEAU DÉPUTÉ DE WELLINGTON

M. Ross, de Wellington Centre, présenté par MM. Stirton et Mackenzie occupe son fauteuil.

L'ADRESSE

On passe ensuite à l'étude de l'Adresse en réponse au Discours du Trône.

M. Simpson (Algoma) propose l'adoption de l'Adresse. Après avoir jeté un coup d'œil autour de lui, il constate que plusieurs autres députés, sont à plusieurs égards tellement mieux qualifiés pour la tâche qu'il a entreprise, qu'il en ressent vivement sa propre insuffisance; néanmoins il se dit confiant que la même amabilité qui lui avait été témoignée lors d'une occasion précédente lui sera également manifestée à cette occasion. À son avis peu de députés s'opposent aux paragraphes d'ouverture du Discours. Il désire surtout faire allusion à l'acquisition du territoire de la Baie d'Hudson. Dans toutes les gares de chemin de fer on peut voir les foules d'émigrants, dont de nombreux jeunes qui veulent s'établir dans les États de l'Ouest, que le Dominion ne peut leur offrir. Par conséquent, on doit se féliciter que ces négociations aient été entreprises et menées à bonne fin et que maintenant soit ouvert à l'émigration un territoire qui offrira de bien plus grands avantages que toute autre partie des États-Unis. Il est grand temps que les difficultés relatives à la Baie d'Hudson soient surmontées, car si le Canada ne prend pas le pays en main dès maintenant, au bout de quelques années il sera laissé à la merci des aventuriers. Le Minnesota et le Dakota se peuplent rapidement, ce qui amène une véritable marée d'immigrants aux frontières mêmes de ce Territoire du Nord-Ouest. Il a vécu quelque temps dans cette région et il croit que le fait d'ouvrir cette route et de pouvoir y accéder par le Canada serait un immense bienfait pour

by settlers in the bush, where a man's life-time almost was spent before he could earn a competency; while, in this new territory, a poor man could go in and get a splendid start in a couple of years. As a grazing country, too, it had no superior. But the first thing to be secured, on the acquisition of that territory, would be good and easy communication between Canada and the North-West, through the British territory. For the last two years the Government had been engaged in opening a road between Thunder Bay, Lake Superior, and Fort Garry. His opinion was that there was only one mode of communication by which they could hope to accomplish much in that section, and that was by railroad. If the Dominion had not cash enough, then let them give lands to build such a railroad. One of the earliest steps to be taken regarding the North-West was, the formation of a proper Government there. A land office of some description ought also be speedily established. The aborigines, he would also remind them, had to be dealt with. A very material step to take would be the establishment of a department which would act honourably and justly towards the Indians; and though the Hudson's Bay Company was excessively unpopular in Canada, he believed the Government could not do better than take a leaf out of the Company's books, in the management of the Indians. The Company certainly never had any trouble with them; but had since they came into their country always maintained the most friendly relations with the aborigines. In the North-West, he conceived, free grants of land would have to be made. The reservation of the treaty to be given to the Company had been objected to; but he thought it indispensable even if regard were had merely to that class of the Company's officers which conducted their trade in the country. Many of them had left their homes when young. It was certain the stockholders in London would never give them a sixpence on transferring the territory, and these traders were men unfitted for the ordinary occupations of life. It would be hard to cast them abroad on the world without giving them a chance. In connection with the opening up of this territory, something had to be done to improve navigation on Lakes Huron and Superior. Additional steamboat communication and harbours of refuge would have to be provided. Coming to the paragraphs regarding the admission of Newfoundland into the Union, the House would, he was sure, fully agree with him that was a subject of congratulation. With the Union full and complete, there would be strength and

[Mr. Simpson (Algoma).—M. Simpson (Algoma).]

la population agricole de notre continent, aussi bien que pour l'Europe. Il connaît les épreuves subies par les pionniers dans les bois, où un homme peut passer presque toute sa vie avant de pouvoir obtenir une certaine compétence, alors que, par ailleurs dans ce nouveau territoire, un homme, même pauvre, pourrait connaître des satisfactions au bout de quelques années. De plus, comme terre de pâturage celle-ci est sans égal. Mais la première chose dont il faut s'assurer, lors de l'acquisition de ce territoire, est de pouvoir établir des communications faciles et rapides entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest, par le territoire Britannique. Or, depuis les deux dernières années, le Gouvernement s'est occupé d'ouvrir une route entre Thunder Bay, le lac Supérieur et Fort Garry. A son avis, le seul mode de communication par lequel on pourrait accomplir quelque chose dans cette région est la voie ferrée. Si le Dominion n'a pas assez d'argent comptant, il peut donner des terres pour la construction d'un tel chemin de fer. L'une des premières mesures à prendre au sujet du Territoire du Nord-Ouest est l'établissement d'un gouvernement approprié et d'un bureau de cadastre. Il rappelle aussi aux députés que l'on devrait s'occuper des aborigènes. Une mesure des plus pratiques à prendre serait d'établir un ministère qui agirait d'une façon honorable et équitable envers les Indiens; bien que la compagnie de la Baie d'Hudson soit excessivement impopulaire au Canada, il croit que le Gouvernement devrait prendre exemple sur cette compagnie dans sa façon de s'entendre avec les Indiens. Il est certain que la Compagnie n'a jamais eu de problèmes avec eux, et que depuis son établissement au pays, celle-ci a toujours maintenu les relations les plus cordiales avec les aborigènes. Il estime que dans les Territoires du Nord-Ouest il faudrait accorder gratuitement des terres. On s'était opposé au droit accordé à la Compagnie de conclure un traité, mais celui-ci à son avis était indispensable, même si l'on ne devait tenir compte que de cette catégorie de fonctionnaires de la Compagnie qui fait des affaires au pays. Plusieurs d'entre eux ont quitté leur foyer lorsqu'ils étaient très jeunes. Il est certain que les actionnaires à Londres ne leur donneront pas un cent lors du transfert du territoire et ces commerçants ne sont pas faits pour les professions ordinaires de la vie. Il serait difficile de les envoyer à l'étranger, un peu partout au monde, sans leur donner d'abord une chance de se faire valoir ici. En rapport avec l'instauration de ces nouveaux territoires, il faudrait faire quelque chose pour améliorer la naviga-

peace. Having alluded to the other paragraphs of the address, the hon. gentleman sat down amid cheers.

Mr. Bolton, in seconding the Address, said he would not trouble the House at any great length. It was gratifying to have His Excellency's assurances of the prevalence of peaceful counsels among the nations of the earth, giving the Dominion the assurance that it might continue to enjoy the peace it had hitherto been blessed with. In future, he trusted their resources would be devoted to the extension of the peaceful and industrial interests of the Dominion. In view of prospective large additions to the Dominion, it was to be hoped that those peaceful sentiments would continue to prevail, and that the resources of the Dominion would be largely increased. Having expressed his gratification that Newfoundland had asked for admission into the Union, he expressed the pleasure he felt at the prospect that the discontent of Nova Scotia would be allayed. He was sure that for wrong done to Nova Scotia, if any, reparation would be made. That was something against which not a voice would be raised. There were other topics of great importance alluded to in the speech; but they did not at that stage require a more extended notice. He had great pleasure in seconding the motion for the adoption of the address.

The Speaker having put to the House the adoption of the first paragraph of the address,

Hon. Mr. Holton said that before proceeding to the debate on the address, he desired to call the attention of gentlemen on the Treasury Benches to the necessity for offering to the House explanations touching the changes made since last session in the constitution of the Government. They all heard the rumour that a distinguished member of the House who had been in strenuous opposition to the Government during the whole of last Session, and not only in strenuous opposition to the Government, but to the fundamental laws of the country, had become a member of the Government. It was to be taken for granted that the Government

tion sur les lacs Huron et Supérieur. Il faudrait un plus grand nombre de bateaux à vapeur et des ports de refuge supplémentaires. Pour ce qui est de l'admission de Terre-Neuve dans l'Union, la Chambre, il va sans dire, sera pleinement d'accord avec lui pour dire que ce serait là un événement heureux. Une fois que l'Union sera ainsi complète, la force et la paix seront garanties. Ayant fait allusion aux autres paragraphes de l'Adresse, le député s'assied sous les applaudissements.

M. Bolton en appuyant l'Adresse, dit qu'il n'a pas l'intention d'accaparer longtemps l'attention des députés. Il est satisfait de ce que Son Excellence l'ait assuré que des conditions pacifiques règnent au sein des nations du globe, et que le Dominion assurément pourra continuer à jouir de la paix dont il a bénéficié jusqu'à maintenant. Dans l'avenir, il est sûr que les ressources du Dominion seront consacrées à l'essor des intérêts industriels et pacifiques de celui-ci. Compte tenu de l'addition éventuelle de nouveaux grands territoires au Dominion, il espère que ces sentiments pacifiques continueront de prévaloir et que les ressources du Dominion en seront largement accrues. Ayant exprimé son plaisir du fait que Terre-Neuve a demandé à se joindre à l'Union, il a exprimé le plaisir qu'il a ressenti en constatant qu'il sera possible d'apaiser le mécontentement qui règne en Nouvelle-Écosse. Il est assuré qu'on pourrait réparer les torts causés à la Nouvelle-Écosse, s'il y a lieu. Personne ne s'y opposera. Il fait ensuite allusion à plusieurs autres sujets d'importance contenus dans l'Adresse, dont il n'est pas nécessaire, à son avis, de parler davantage pour le moment. Il se fait un plaisir d'appuyer la motion pour l'adoption de l'Adresse.

L'Orateur ayant présenté à la Chambre l'adoption du premier paragraphe de l'Adresse,

l'honorable M. Holton dit qu'avant de passer au débat sur l'Adresse, il désirerait que les députés qui s'occupent du domaine du Trésor, donnent à la Chambre des explications visant les changements qui ont été apportés depuis la dernière session dans la constitution du Gouvernement. Tous les députés connaissent la rumeur, selon laquelle un membre distingué de la Chambre, qui s'était opposé énergiquement et avec violence durant toute la dernière session, non seulement au Gouvernement, mais encore aux lois fondamentales du pays est devenu membre du Gouvernement. Il va sans dire que le Gouvernement se doit d'informer la Chambre des motifs

would inform the House as to the motives which induced them to invite that gentleman to join them, and also the terms, conditions and policy involved in his accession to office. Then, during last Session, there were various Acts organizing certain departments of the Government, passed by a large majority. The Government invited the House to affirm, and the House did affirm, that it was necessary, in the public interests, that there should be separate departments for the management of the Inland Revenue of the country. The first Minister of that department became Lieutenant Governor of Ontario, since nine months ago, but his successor has not yet been appointed. Now, it seemed from this that one of two things must follow. Either the Government changed its mind as to the necessity of the Department, or that the public interests had suffered. Then the House had been informed last Session that the Government considered it necessary in organizing the Departments to have reference to the numerical strength of the various Provinces in the House, and apportioned the members of the Privy Council accordingly, giving a certain proportion to each Province, making a total number of 13 Departments. The great Province of Ontario, which had assigned to it five members of the Privy Council in the first formation of the Government, had, since December, 1867, but four, and since July, 1868, only three. These were points in which the House ought to receive information.

Sir John A. Macdonald said that of late years such explanations were not usually given until an answer had been made to the Speech from the Throne. It was right enough to ask for them, but that was not usually the stage to make them; still he would answer the hon. member with regard to the accession of Mr. Howe to office, the question asked was really one *pro forma*, as his hon. friend and the country at large had been informed through the papers very fully of all the circumstances. Mr. Howe could not be considered as being in opposition to the Government last session. His position was different. He was in opposition to all the Governments under Confederation. His position was one of hostility to Confederation and the Confederation Act. On the floor of the House, however, he carefully guarded himself, neither taking the position of a regular supporter nor that of an opponent of the Government. His position was one of isolation from the rest of the house. Mr. Howe, as was known, went to England to seek a Repeal of the Confederation Act, and no doubt with his usual zeal

[Hon. Mr. Holton—l'honorable M. Holton.]

qui l'ont amené à inviter cette personne à se joindre aux députés ainsi que des termes et conditions et de la politique sous-jacente à cette accession au pouvoir. Au cours de la dernière session, diverses lois en vue d'organiser certains ministères du Gouvernement ont été adoptées par une large majorité de la Chambre. Le Gouvernement invite la Chambre à confirmer, ce qu'elle accepte d'ailleurs de faire, qu'il est nécessaire, dans l'intérêt public, d'avoir des ministères distincts pour la saine administration des revenus du pays. La première personne à occuper le poste de ministre dans ce ministère est depuis 9 mois lieutenant-gouverneur de l'Ontario, mais son successeur n'a pas encore été nommé. De deux choses l'une: soit que le Gouvernement ait changé d'avis pour ce qui est de la nécessité d'établir un tel ministère, soit que l'intérêt public ait souffert d'une telle situation. Le Gouvernement a informé la Chambre, lors de la dernière session, qu'il estime nécessaire dans l'organisation des ministères, de tenir compte de l'importance numérique des diverses provinces représentées à la Chambre et il a nommé les membres du Conseil privé en conséquence de chaque province pour un nombre total de 13 ministères. La vaste province de l'Ontario dont on avait nommé 5 membres au Conseil privé lors de la formation du Gouvernement, n'est représentée depuis décembre 1867 que par 4 membres et depuis juillet 1868 par 3 seulement. Ce sont des points sur lesquels la Chambre devrait être avisée.

Sir John A. Macdonald dit qu'au cours des dernières années on ne donne pas de telles explications, avant la réponse au Discours du Trône. Il est juste d'en demander, mais le moment n'est pas bien choisi. Néanmoins il répondra à la question du député à propos de l'accession de M. Howe à ces fonctions, car cette question n'a été posée que pour la forme, puisque le député en question et le public en général ont été informés, par les journaux, d'une façon complète, de toutes les circonstances en cause. M. Howe ne peut être considéré comme étant en opposition au gouvernement au cours de la dernière session. Sa position est toute différente. Il a toujours été en opposition à tous les gouvernements de la Confédération. Il est hostile à la Confédération et à l'Acte de la Confédération. Sur le parquet de la Chambre toutefois, il prend bien soin de ne jamais appuyer ni contrer le Gouvernement. Il est donc dans une position d'isolationnisme par rapport au reste des députés. M. Howe, comme on le sait, est allé en Angleterre pour essayer d'obtenir l'abrogation de l'Acte de la Confédération et il a

and ability left no stone unturned to effect his object. Happily he failed. It became certain that the Confederation Act would not be repealed or modified, and he returned without accomplishing anything. It is also known that the late Colonial Secretary called the attention of the Canadian Government to the representations made by the Anti-Unionists of Nova Scotia, by the Government, by the Legislature, and by deputations; and it was further set forth in that despatch that, while it was the policy of the Empire to maintain Confederation, yet the attention of the Government and the Legislature of Canada should be called to the strong expediency existing for considering all the objections to Union, which could be considered by the Canadian Government within the bounds of the Constitution. Canada was expressly prohibited from interfering so far as regarded any constitutional changes; but the attention of the Government was directed to the financial ground of discontent of Nova Scotia—the objections made by her to the terms of Union. On that invitation, and in order to ascertain for ourselves the real basis of discontent in that Province, a deputation of the Government went to Nova Scotia, had the opportunity of meeting a great many public men there, of discussing the subject in all its details, and of assuring them that it was the desire of the House and of the Provinces that there should be justice and even generosity in dealing with any claims that Nova Scotia might have. They were assured by the deputation that if any injustice could be shown—if any hardships pointed out, or it were made apparent that burdens pressed unduly—Parliament would gladly remove those hardships and diminish those burdens. As a representative man—one holding a foremost position in the Province for many years—Mr. Howe was then asked to come forward and aid the Government in carrying out the Confederation Act. He declined, saying he thought that would do no good. He was not prepared, he said, to carry the agitation further. When the Imperial Government rejected all the appeals of Nova Scotia, he felt they had to make the best of it. He was not prepared to invoke foreign assistance against the decree of the Imperial authorities. Still he thought he could not then be of use to the Government by becoming a member of it; but said he would attempt, by moderate counsel, to bring about such a state of feeling as would admit of the Government of Canada and people of Nova Scotia conferring together in order to settle a basis on which Union might be accepted. It was a matter of notori-

sans doute, avec son zèle et son habileté coutumière remué ciel et terre pour atteindre son objectif. Il n'a heureusement pas réussi. Il est devenu évident que l'Acte de la Confédération ne peut être ni abrogé ni modifié et M. Howe est revenu bredouille au pays. Il est aussi bien connu que le défunt Secrétaire aux Colonies a attiré l'attention du Gouvernement canadien sur les instances présentées par les Anti-unionistes de la Nouvelle-Écosse, par leur gouvernement, leur Législature et par des délégations; de plus, dans cette dépêche, on déclare que, bien que la politique de l'Empire soit de maintenir la Confédération, on devrait néanmoins attirer l'attention du Gouvernement et du Parlement du Canada sur l'urgence à étudier toutes les objections formulées contre l'Union, qui devraient faire l'objet d'une étude par le Gouvernement canadien dans le cadre de la Constitution. On a interdit expressément au Canada de s'ingérer dans cette affaire et d'y apporter aucun changement constitutionnel; on a fait remarquer au Gouvernement les bases financières de ce malentendu et les objections faites par la Nouvelle-Écosse aux conditions de l'Union. Pour donner suite à cette invitation et afin de nous assurer par nous-mêmes ce qui constitue réellement la raison du malentendu dans cette province, une délégation du Gouvernement a été envoyée en Nouvelle-Écosse, y a rencontré un grand nombre d'hommes publics, y a discuté du sujet dans tous ses détails et a assuré la province que la Chambre et les provinces désiraient qu'un climat de justice et de générosité préside à l'étude de toute réclamation que formulerait la Nouvelle-Écosse. La délégation a assuré la Nouvelle-Écosse que si l'on pouvait prouver qu'une injustice avait été commise, que si l'on y pouvait témoigner d'une situation pénible ou s'il était évident que cette province était indûment chargée d'un fardeau trop lourd, le Parlement serait heureux d'assainir la situation et d'alléger ce fardeau. En qualité de représentant du peuple, détenant un poste en vue dans la province depuis bon nombre d'années, M. Howe s'est vu alors demandé de collaborer avec le Gouvernement en vue de promulguer l'Acte de la Confédération. Il a refusé en déclarant que cela ne mènerait à rien. Il n'est pas prêt à poursuivre le débat d'avantage. Comme le Gouvernement Impérial a rejeté tous les appels formulés par la Nouvelle-Écosse, il estime donc qu'il faut se tirer d'affaire le mieux possible. M. Howe n'est pas prêt à avoir recours à une aide étrangère contre le décret promulgué par les autorités impériales. Néanmoins, à son avis, il ne pourrait pas être utile au Gouvernement en devenant

ety that in pursuance of this understanding Mr. Howe and Mr. McLelan came to Ottawa. The negotiations, which were free, frank and full, had already been made known through the press, and the papers on the subject would be laid before the House at the proper time. Having come to an understanding with these gentlemen as to what was fair to Nova Scotia, he (Sir John) repeated the invitation which he had given Mr. Howe months before, to come forward and accept office. He was reluctant, but felt the propriety of the appeal to take office, in order to show that he was satisfied the Government of Canada had acted fairly, justly and generously by the people of Nova Scotia. These were the conditions on which he took office, and he is now before his constituents, asking their sanction to his acts. With regard to the other question, that of the Government departments, it was not logical to say that, because the head of a department had not been appointed, the department itself was not wanted.

Hon. Mr. Holton—Either that, or the public interests are allowed to suffer.

Sir John A. Macdonald could assure his honourable friend that the department was a necessity. The experience of the last year and a half had more than proved the necessity of the separation between the departments of Customs and Inland Revenue; and with the growth of the country, this necessity would become still more apparent. In England, these departments were separated; and when, in the course of events, his honourable friends opposite crossed the floor of the House, he was persuaded that one of the last things they would ever think of was an amalgamation of these departments.

Hon. Mr. Holton—Then why have you not both of them now? (Laughter).

Sir John A. Macdonald—The department is in being, though the head may not be appointed. Subsequent to Mr. Howland's elevation, the Government entered into negotiations to fill up the office vacated by him; but these negotiations were broken off as two members of the Cabinet were called to England. They had

[Sir John A. Macdonald.]

député. Il essaiera néanmoins par des conseils modérés de créer un climat d'entente qui permettra au Gouvernement canadien et au peuple de la Nouvelle-Écosse de se réunir, afin d'établir la base d'un accord, selon lequel l'Union pourrait être acceptable à tous. Il est bien connu qu'en vue de poursuivre ces négociations, M. Howe et M. McLelan sont venus à Ottawa. Les négociations qui étaient libres, franches et complètes, étaient déjà connues du public par la presse et les documents à ce sujet seront présentés à la Chambre à un moment approprié. S'étant entendu avec ces personnes pour déterminer la façon de rendre justice à la Nouvelle-Écosse, Sir John A. répète l'invitation qu'il avait formulée à M. Howe, plusieurs mois auparavant, de se présenter et d'accepter un poste de député. Il lui répugne d'agir ainsi, mais il estime que cette question doit être étudiée, afin de démontrer que le Gouvernement canadien a agi avec justice, équité et générosité envers le peuple de la Nouvelle-Écosse. Ce sont là les conditions posées avant que M. Howe ne puisse entrer en fonction et celui-ci est maintenant devant ses commettants pour leur demander d'approuver son attitude. Pour ce qui est de l'autre question, c'est-à-dire celle des ministères gouvernementaux, il n'est pas logique de dire que, parce que le chef d'un ministère n'a pas été nommé, le ministère lui-même n'est pas désiré.

L'hon. M. Holton: Ou bien il en est ainsi ou bien on laisse l'intérêt du public en souffrance.

Sir John A. Macdonald assure les députés que le ministère est bien nécessaire. Selon l'expérience d'une année et demie, il est nettement prouvé que l'on doit faire une distinction entre le ministère des Douanes et celui du Revenu national; avec l'essor grandissant de notre pays, cette nécessité deviendra encore plus apparente. En Angleterre, ces deux ministères sont bien distincts. Il est persuadé que les députés de l'Opposition admettront, selon le cours que prendront les événements, que la fusion de ces deux ministères serait la dernière chose à envisager.

L'hon. M. Holton: Alors pourquoi n'en avons nous pas deux? (Rires.)

Sir John A. Macdonald: Ce ministère existe bien que le chef n'en soit pas encore nommé. A la suite de l'entrée en fonction de M. Howland, le Gouvernement a commencé des négociations pour remplir le poste ainsi laissé vacant; mais ces négociations ont été rompues lorsque deux membres du Cabinet ont été

now returned after a most successful mission and the negotiations could be renewed. In the meantime he could inform the House that the Department of Inland Revenue had been most successfully managed by the Postmaster-General, who attended to these additional arduous duties during the whole of the winter, though at great personal loss and labour. The interests of the public service in this respect had not, therefore, suffered in any way. The thing, of course, could not be carried on, and it was the intention of the Government to fill up the vacancy, and place a responsible man at the head of the Department. As to the proportional representation of the Provinces in the Cabinet, his honourable friend would remember that it was stated by the Government during the first session that these matters, the formation of the Government, division of the offices, &c., were of necessity experimental, and this was the case yet. In the event of the absorption of the great North-West and Newfoundland into the Dominion, new duties and responsibilities would be involved, and very probably a re-adjustment of the different heads of the Departments. But he had no doubt that within the limits of a legitimate opposition, the Government would be supported in any efforts they might make to administer the new state of affairs. As to Mr. Howe, he (Sir John) hoped the people of Hants would soon enable that hon. gentleman to explain his own position on the floor of the House.

Hon. Mr. Holton thanked the Minister of Justice for his full and explicit information. It would be unusual and inconvenient to debate at that moment the policy involved in the explanations; but there was just one point more that ought to be explained. The Minister of Justice said in the course of his explanations, that negotiations had been entered into with the view of filling the vacant offices before the two members of the Cabinet went to England. As a matter of courtesy, the House was entitled to know what direction these negotiations took, and why they did not go on. Having been informed that negotiations had been entered into, the House was entitled to know all about them.

Sir John A. Macdonald said that at the proper time a full and frank explanation would be given. The negotiations ought never to be stated until they came to a result.

appelés à se rendre en Angleterre. Ils sont maintenant de retour après une mission accomplie avec succès et les négociations pourront reprendre. Dans l'intervalle, on peut informer la Chambre que le ministère du Revenu national a été dirigé avec succès par le ministre des Postes qui a consacré beaucoup de temps à ce surcroît de travail ardu durant tout l'hiver bien que cela ait dû être fait à son détriment personnel. L'intérêt du public à cet égard n'a donc pas souffert de quelque façon que ce soit. Il n'est pas question, bien sûr, de continuer ainsi, et le Gouvernement a l'intention de remplir ce poste et de nommer un homme responsable à la tête de ce ministère. Pour ce qui est de la représentation proportionnelle des provinces au sein du Cabinet, les députés se souviendront que le Gouvernement a déclaré au cours de la première session que les questions suivantes, notamment la formation du Parlement, la répartition des postes, etc., en étaient nécessairement à un stade expérimental et qu'il en est toujours ainsi. Si les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve devaient se joindre au Dominion, de nouveaux devoirs et responsabilités seraient impliqués et il faudrait s'attendre très probablement à un remaniement ministériel visant tous les divers chefs des ministères. Néanmoins, il est assuré que l'opposition appuiera le Gouvernement dans la limite du possible dans tous ses efforts pour faire face aux conditions nouvelles. Pour ce qui est de M. Howe, Sir John A. espère que les commentateurs de Hants permettront bientôt à ce député d'expliquer sa propre position à la Chambre.

L'hon. M. Holton remercie le ministre de la Justice de ses renseignements complets et explicites. Il serait inhabituel et inopportun de débattre en ce moment la politique impliquée dans ces explications; mais il y a simplement un autre point qu'il se doit d'expliquer. Le ministre de la Justice a dit, au cours de ses explications, qu'on avait mené des négociations en vue de remplir le poste vacant avant que les deux membres du Cabinet ne se rendent en Angleterre. Par courtoisie, la Chambre a le droit de connaître dans quel sens les négociations ont été menées et pourquoi elles ne se sont pas poursuivies. Ayant été informé qu'on avait entamé des négociations, la Chambre a maintenant le droit d'en connaître tous les détails.

Sir John A. Macdonald dit qu'au moment approprié, il donnera une explication complète et franche de la situation. Il ne servirait à rien de faire des déclarations sur ces négociations avant qu'elles n'aboutissent.

Hon. Mr. Holton—You mentioned them yourself. (Laughter.)

Sir John A. Macdonald said that it was merely mentioned.

Mr. Mackenzie said there was one other point. The House had just been informed that the filling up of certain offices had been a matter of experiment. It would be desirable that the House should be informed concerning the two offices of Secretaries of State. Of course, this House was aware that the duties of both offices had been discharged by one person, the member for Dorchester. The House was entitled to know if that honourable gentleman was hereafter to discharge the duties of both offices.

Sir John A. Macdonald was glad his attention had been called to that subject. The office of Secretary of State had been created because the necessity was felt for having a channel of communication between the Dominion and Provincial Governments. It was deemed desirable that the numerous questions which it was supposed would arise in this way should be disposed of by some one Minister. On the commencement of the new order of things, however, it was found that until the relative positions of the Provincial and Dominion Governments were ascertained, until they came to be clearly defined like those of old established Governments, a good portion of the subjects which would be ordinarily assigned to the charge of the Secretary of State, had to be disposed of by the Minister of Justice. So many questions arose in constitutional law and kindred topics, that he, as Minister of Justice, had been obliged to direct his attention to them. Therefore a great deal of the work which would eventually fall on some such officer as the Secretary of State, devolved at present on the Minister of Justice. All correspondence between the Provinces and the Dominion of course was conducted by the Secretary of State. For the present it was proposed that things should remain as they were, because it was clear that if there was any necessity for the offices, before the extension of the Dominion boundary, that necessity would be greatly increased the moment Newfoundland and the North West became part of the Dominion. As he had stated before, the distribution of offices and power was of necessity to a great extent experimental in the Dominion. From the mover of the Address they had heard what the Government would be expected to do if they assumed the control of the North-West. The subjects then alluded to as having to be dealt with were numerous

[Sir John A. Macdonald.]

L'hon. M. Holton: Vous les avez mentionnées vous-même. (Rires.)

Sir John A. Macdonald dit qu'on les a tout simplement mentionnées.

M. Mackenzie dit qu'il a un autre point à soulever. On vient tout juste d'informer la Chambre que la nomination à certains postes a été menée à titre d'expérience. Il serait souhaitable que la Chambre soit informée au sujet des deux postes de Secrétaires d'État. Bien sûr la Chambre sait que les fonctions de ces postes ont été associées par une seule personne, le député de Dorchester. La Chambre a le droit de savoir si cette personne occupera dorénavant les deux postes.

Sir John A. Macdonald se dit heureux qu'on ait porté ce sujet à son attention. Le poste de Secrétaire d'État a été créé car on a jugé nécessaire d'avoir un intermédiaire entre le Dominion et les Gouvernements provinciaux. On a jugé souhaitable que les nombreuses questions qui devaient survenir de cette façon soient résolues par un ministre en particulier. Toutefois, dans le nouvel état de chose, on a trouvé que jusqu'à ce qu'une nette distinction ait été faite entre les Gouvernements provinciaux et celui du Dominion, et jusqu'à ce qu'on les ait clairement définis comme ceux des gouvernements antérieurs bien établis, on confiera au ministre de la Justice une bonne partie des sujets qui ordinairement relèveraient du Secrétaire d'État. Tant de questions se sont posées au point de vue du droit constitutionnel et autres sujets connexes que celui-ci, en tant que ministre de la Justice, a été obligé d'en prendre connaissance. Par conséquent une bonne part du travail, qui finalement reposera sur les épaules du Secrétaire d'État, est à l'heure actuelle entre les mains du ministre de la Justice. Toute la correspondance entre les provinces et le Dominion est naturellement menée par le Secrétaire d'État. Pour le moment, on a proposé que les choses en restent là, car il est clair que, si ces deux postes sont vraiment nécessaires actuellement, ils le seront encore plus au moment où Terre-Neuve et les Territoires du Nord-Ouest se joindront au Dominion. Comme on l'a déclaré plus tôt, la répartition des postes et du pouvoir en est en grande partie au stade expérimental. Selon les propos de la personne qui a présenté l'Adresse, on comprend les mesures que devra prendre le Gouvernement, s'il doit assumer le contrôle des Territoires du Nord-Ouest. Les sujets dont on devra traiter à ce moment-là sont nombreux

and of great moment, and this, along with the other circumstances in which they were placed showed how hopeless would be any attempt to sit down and form a more definite plan of administration. The number of duties thrown on the Government were such as might cause a very considerable distribution of and re-arrangement of the offices.

The first paragraph was then agreed to.

The second paragraph having been put,

Mr. Mackenzie said so far as he was aware it was not the intention of honourable gentlemen on his side of the House to move any amendment to the address. It was more convenient and more in accordance with English practice to allow the address to pass, provided there was nothing in it to demand opposition; and he admitted frankly this address was so framed that there was nothing in it they could take exception to, to such an extent as to warrant an amendment. He was exceedingly gratified to find from the first paragraph that there was a prospect of general peace at home and abroad. He had no doubt that the hon. Baronet opposite, the Minister of War, in his recent trip to Europe, had visited both Napoleon and Bismarck, and assured them that Canada at the present time had the most pacific intentions. (Laughter.) He had no doubt the hon. Baronet had telegraphed to his colleagues that he had made all serene in Europe. (Laughter.) He had heard a good deal about the creation of a new nationality; but until this speech came out which had been put into His Excellency's mouth by the gentlemen opposite, he confessed he had not fully realized the position in which we stood. He did so now, and he was proud to know that our distinguished representative in Europe had so arranged matters that we could sit down peacefully "under our own vine and fig-tree, none daring to make us afraid." (Laughter.) One or two suggestions had been thrown out by the member for Algoma in moving the address, as to which, it was desirable to know if he was authorized by the Government to make them. The hon. gentleman spoke of a large body of excellent men in the Hudson's Bay Territory, as having lived in a place not quite civilized, and inured to habits which would perhaps unfit them to live in a civilized country, and he hoped something would be done for those gentlemen. He (Mr. Mackenzie) would like to know if, under the arrangements which had been accomplished by the hon. baronet in England, we are expected to provide for the Hudson's Bay factors who would be thrown out of employment by that

et de grande importance, et cela, en plus des autres circonstances attenantes, démontrent combien il serait illusoire d'essayer de mettre sur pied un plan administratif plus défini. Le nombre des devoirs qu'on impute au Gouvernement est si grand qu'une répartition et un remaniement considérables des postes en cause pourraient en découler.

Le premier paragraphe est adopté.

Le second paragraphe ayant été présenté,

M. Mackenzie dit que jusqu'à maintenant, à sa connaissance, les députés de son parti n'ont pas l'intention de présenter d'amendement à l'Adresse. Il serait plus convenable et plus en accord avec la procédure anglaise d'adopter l'Adresse s'il n'y a pas d'opposition; il admet sans détour que cette Adresse a été conçue de telle sorte qu'on ne puisse mettre en cause quoi que ce soit qui nécessiterait un amendement. Il se dit extrêmement heureux de constater qu'aux termes du premier paragraphe, on peut prévoir un climat de paix générale au pays et à l'étranger. Il ne doute pas que l'honorable Baronet, ministre de la Guerre, lors d'un voyage récent en Europe, a visité tant Napoléon que Bismarck pour les assurer que le Canada, à l'heure actuelle, a les intentions les plus pacifiques. (Rires.) Sans doute le Baronet a-t-il envoyé un télégramme à ses collègues leur disant qu'il a rétabli un climat serein en Europe. (Rires.) Il a beaucoup entendu parler de la création d'une nouvelle nationalité; mais jusqu'à ce que ce discours ait été présenté, et attribué à Son Excellence par les députés du parti au pouvoir, il confesse n'avoir pas complètement réalisé la position dans laquelle nous sommes. Il s'en rend compte maintenant et il est fier de savoir que notre distingué représentant en Europe a pris les mesures nécessaires afin que nous puissions nous asseoir paisiblement «au pied de notre vigne et de notre figuier sans que personne n'ose nous faire peur». (Rires.) Une ou deux propositions ont été énoncées par le député d'Algoma, lorsqu'il a présenté l'Adresse et il serait souhaitable de savoir s'il est autorisé par le gouvernement à le faire. Le député a parlé de groupes importants d'hommes de grande valeur dans le territoire de la Baie d'Hudson, qui ont vécu dans un endroit qui n'était pas encore civilisé et qui se sont aguerris à un mode de vie qui ne leur permet plus de vivre dans un pays civilisé et il espère que l'on fera quelque chose pour ces gens. M. Mackenzie veut savoir, en vertu des ententes qui ont été conclues par le Baronet en Angleterre, si nous devons nous attendre à fournir des fonds aux personnes de la Baie d'Hudson qui seraient

arrangement. He hoped that this idea had not been suggested by the Government to the member for Algoma, and that it was merely that hon. gentleman's own generous view. He should have liked exceedingly if, as well as the mover and seconder, he could have honestly congratulated the country and Government on the present position of affairs. He observed that both gentlemen carefully avoided touching on certain topics on which he had expected, at least from one of them, an expression of opinion. It would be recollected that early last session a gentleman on his (Mr. Mackenzie's) side of the House moved a resolution with regard to the route of the Intercolonial Railway. It was then announced by hon. gentlemen opposite, that on that question there was a minority in the Cabinet who, it was understood, were in favour of the economical route, and that an engineer had been sent to make further surveys in order to produce harmony in the Cabinet. It was also known that representations were made to certain gentlemen in this House, who supported those who were understood to be the minority, that if they would reject the motion made from his (Mr. Mackenzie's) side of the House, all would be made right, and the route would be accepted which commended itself to the economical view. That was the way in which it was put to certain gentlemen, particularly from New Brunswick, and on the strength of these representations the motion was voted down. To-day, when the member for Charlotte undertook to second the address, he (Mr. Mackenzie) expected to hear that the route was, after all, to be changed, and that the delay, in giving out the contracts for the disputed portions of the road, was due to the determination of the Government to adopt the economical route. He expected that—as a compliment to the hon. gentleman—it had been left to him to announce to the House that what he (Mr. Bolton) had contended for last session, was now to be granted; and that it was for that reason he had assumed the post of seconding the Address. He regretted the hon. gentleman had not made the announcement, and would now pause a little to enable him to do so. (Laughter.)

Mr. Bolton did not avail himself of the opportunity.

Mr. Mackenzie said he was afraid he must have mistaken the hon. gentleman's position. This in his (Mr. Mackenzie's) opinion was a most serious matter. He regretted exceedingly that the Government should have adopted the policy they did. It was a policy which

[Mr. Mackenzie—M. Mackenzie.]

en chômage à la suite de cette entente. Il espère que cette idée n'a pas encore été suggérée par le Gouvernement au député d'Algoma et que ce n'est qu'une opinion généreuse de la part de ce député. Il serait grandement heureux s'il pouvait honnêtement offrir ses félicitations, tant à celui qui a présenté l'Adresse qu'à celui qui l'a appuyée ainsi qu'au pays et au Gouvernement sur la situation actuelle des affaires publiques. Il constate que ces deux personnes ont prudemment évité d'aborder certains sujets sur lesquels il avait espéré du moins, de l'un d'entre eux, l'expression d'une opinion personnelle. On se souviendra qu'au début de la dernière session un député de son parti a présenté une résolution concernant l'itinéraire du Chemin de fer Intercolonial. À ce moment-là, le député d'en face a annoncé que sur cette question une minorité des ministres du Cabinet était en faveur de cette route économique et qu'un ingénieur avait été envoyé pour faire d'autres relevés afin de rétablir une certaine harmonie au sein du Cabinet. De plus on sait que des instances ont été présentées à certains députés de la Chambre qui appuyaient ceux qui formaient soi-disant la minorité, à l'effet que, si ces députés rejetaient la motion de l'Opposition, tout irait bien et que cette route rentable du point de vue économique serait acceptée. C'est la façon dont la chose a été présentée à certains députés, particulièrement à ceux du Nouveau-Brunswick et c'est ainsi que la motion a été rejetée. Aujourd'hui lorsque le député de Charlotte entreprend d'appuyer l'Adresse, il s'attend à s'entendre dire que la route doit, après tout, être changée et que le retard à accorder les contrats, pour les portions encore en litige de cette route, découle de la détermination du Gouvernement d'adopter une route économique. Il s'attend à ce que, comme gracieuseté, on lui laisse l'honneur d'annoncer à la Chambre que ce que M. Bolton a essayé de prôner au cours de la dernière session est maintenant accordé; il croit aussi que c'est pour cette raison qu'il a assumé la tâche d'appuyer l'Adresse. Il regrette que le député n'ait pas annoncé ce projet et fait maintenant une pause pour lui permettre de le faire. (Rires.)

M. Bolton ne se prévaut pas de l'occasion.

M. Mackenzie dit qu'il craint s'être trompé sur la position du député. A son avis c'est là une affaire des plus graves. Il regrette énormément que le Gouvernement ait adopté cette politique. C'est là une politique qui non seulement coûtera au pays une somme très impor-

would not only cost the country a very large amount at present, but would inflict a permanent injury, that at no distant day must be repaired at a very serious cost to the Dominion, or the trade of the country would find its way to the sea through the channels provided by a foreign country, and all because the minority referred to chose to submit to the persistence and perseverance of a distinguished member of the Cabinet, who was understood to be resolved to carry his point at all hazards. That hon. gentleman's persistence and perseverance had unfortunately been successful against right, against justice, against economical principles, and against the commercial interests of the country. Then there was another topic which he felt they had a right to allude to. It was a matter of complaint with his side of the House, when discussing the measure as to the independence of Parliament, that it had not been so constructed as to prevent the possibility of a large number of members of the House being office holders in some shape or other, and yet retaining their seats in the House, without going back to their constituents for re-election. An honourable gentleman opposite had been appointed to the office of Arbitrator between the Governments of Quebec and Ontario, without being required to go before his constituents. There were also good grounds, he thought, for the complaint that the Government had not taken steps to prevent members of the Local Governments from sitting in the Dominion Parliament, because here those honourable gentlemen were more or less under the control of the Central Government. That of Ontario certainly was so, and no doubt so were others. The honourable gentleman who now stood at the head of the Ontario Government was obliged, before he would be allowed to proceed, to go on precisely the same plan, in organizing his Government, as the hon. gentleman opposite had done. Had any other course been pursued by the head of the Local Government, some of the gentlemen would, no doubt, have occupied that position to-day. This influence, it was to be feared, would be brought to bear in some degree on all the Provinces, unless some such provision were introduced into the law as had been contended for by hon. gentlemen on his (Mr. Mackenzie's) side of the House. Another member of this House had been appointed one of the Commissioners for carrying out the Intercolonial Railway project, and had not been required to go back to his constituents. It was understood at the time when the office was created, he believed, even by hon. gentlemen opposite, that this would be necessary; and it was no secret that a meeting had been

tante, mais qui infligera aussi un tort permanent, lequel dans un avenir assez rapproché devra être réparé à un coût très important pour le Dominion. Sinon le commerce de notre pays se fera par la voie des mers et par l'entremise des fonds fournis par un pays étranger. Tout cela découle du fait que la minorité dont on a parlé a choisi de permettre qu'un membre distingué du Cabinet qui, on le croyait, n'avait pas le droit de le faire, poursuivre avec persistance et persévérance sa résolution. La persistance et la persévérance de ce député ont malheureusement réussi à l'encontre du droit, de la justice, des principes économiques et des intérêts commerciaux de notre pays. Il y a aussi un autre sujet auquel il estime avoir le droit de faire allusion. On se plaint de ce côté-ci de la Chambre, lorsqu'on discute de l'indépendance du Parlement, que celui-ci n'ait pas été formé pour empêcher un grand nombre de députés de détenir des postes, tout en retenant leurs sièges de députés à la Chambre et sans être obligés de retourner devant leurs commettants pour une réélection. Un député de l'autre côté de la Chambre a été nommé comme arbitre entre les Gouvernements du Québec et de l'Ontario sans qu'on l'oblige à se présenter devant ses commettants. A son avis, la plainte selon laquelle le Gouvernement n'a pas pris des mesures pour empêcher les députés de Gouvernements locaux de siéger au Parlement canadien est bien fondée, car ici ces députés sont plus ou moins sous le contrôle du Gouvernement central. Il en est ainsi certainement pour les députés de l'Ontario et sans doute y en a-t-il d'autres dans le même cas. Le député qui siège maintenant à la tête du Gouvernement ontarien est obligé, avant qu'il ne puisse songer à organiser son Gouvernement de procéder de la même façon comme l'a fait le député de l'autre parti. Si une autre façon de procéder n'avait été adoptée par le chef du Gouvernement local, certains autres députés occuperaient sans doute ce poste aujourd'hui. Il est à craindre que cette zone d'influence ait des répercussions à un certain niveau sur toutes les provinces, à moins que dans le libellé de la loi, on inscrive une disposition à cet effet, comme le veulent les députés de son parti. Un autre député de la Chambre a été nommé comme l'un des commissaires chargé de mener à bien le projet de Chemin de fer Intercolonial et on n'a pas exigé qu'il retourne devant ses commettants. A ce moment-là, lorsque ce poste a été créé, même les députés de l'autre côté de la Chambre estimaient que se serait obligatoire. Nul n'ignore qu'une réunion a été tenue à Norfolk afin d'étudier si ce député pourrait assurer sa réélection. Cette

held in Norfolk in order to consider whether it was possible for that hon. gentleman to secure his re-election. The meeting, he presumed, turned out to be rather unsatisfactory in its results, and a careful investigation of the wording of the Act enabled the Government to come to the conclusion that it was possible, in violation of the spirit of the law, to allow the hon. gentleman to continue to sit here without obtaining from his constituents their sanction to his acceptance of office. How were they to know to what extent this might not be pushed; if this were permitted what safeguard was there against the filling of this House with office-holders? During the last session of Parliament there had been considerable discussion on matters of economy; and the hon. gentleman with whom he claimed connection, had endeavoured to enforce economical principles on the Government. Various large amounts were asked for by the Administration. They wanted \$5,000,000 for fortifications; but in common with others he had contended most earnestly against granting any such sum for the fortification of an impossible frontier. It had been claimed by the Minister of Justice that Mr. Howe had not taken a position against the Government, having come here pledged to adherence to no party in the House. Now he (Mr. Mackenzie) had happened to have taken down the words of that distinguished gentleman. He desired to speak with all possible respect of him and say as little as possible against him until he was present, if he was to be present, and able to defend himself. But speaking of the acquisition of the North-West Territory, Mr. Howe said—"in speaking on this question, I shall try to consider myself a Canadian, and speak from that point of view." Mr. Howe then spoke as a Canadian, supposing the Union to be consummated. He was not speaking merely as a Nova Scotian, but he gave his views as a distinguished member of the House, and these views were not only hostile, but *bitterly* hostile to the hon. gentlemen opposite. (Hear, hear.) Who did not recollect the powerful language in which he denounced the entire fortification scheme of the Government and ridiculed the absurdity of the Dominion Government, assuming control of the management of the far North-West. The hon. gentleman then seemed to prefer rather that the territory should fall into the hands of the United States, than that it should become part and parcel of the Dominion. On that policy he was at entire variance with the Government, and it would be instructive to know whether he has reversed his opinion on this question, or whether the Government

[Mr. Mackenzie—M. Mackenzie.]

réunion s'est avérée tout à fait insatisfaisante et une enquête soignée du libellé de la Loi a permis au Gouvernement d'en arriver à la conclusion qu'il était possible, en violation de l'esprit de la loi, de permettre à un député de siéger ici, sans obtenir de ses commettants la sanction préalable. Comment ceux-ci peuvent-ils savoir où tout s'arrêtera? Si cela est permis, comment pourra-t-on empêcher que les députés détiennent d'autres fonctions? Au cours de la dernière session du Parlement, on a discuté longuement de questions d'économie et le député qui vient de parler a entrepris de mettre en vigueur les principes économiques prônés par le Gouvernement. L'Administration a exigé de grandes sommes d'argent. Celle-ci désirait 5 millions de dollars pour des fortifications; en accord avec plusieurs autres, ce député a prétendu avec énergie qu'il ne fallait pas garantir quelque somme que ce soit pour fortifier une frontière impossible à défendre. Le ministre de la Justice a prétendu que M. Howe n'avait pas pris position contre le Gouvernement, n'ayant adhéré à aucun parti de la Chambre. Il s'avère que M. Mackenzie a pris en note un discours de ce député. Il désire en parler avec le plus grand respect possible et en dire le moins possible contre ce député jusqu'à ce que celui-ci soit présent, s'il doit l'être, et en mesure de se défendre. Pour en venir à l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest, M. Howe a dit: «En parlant de cette question, j'essayerai de me considérer comme un Canadien et de parler en conséquence.» M. Howe a parlé en tant que Canadien, supposant que l'Union est chose acquise. Il ne parle pas simplement comme un habitant de la Nouvelle-Écosse, mais il donne son point de vue comme membre distingué de la Chambre et ses opinions sont non seulement hostiles, mais amèrement hostiles, envers les députés du parti au pouvoir. (Bravos.) Qui ne se rappelle pas les termes énergiques avec lesquels il a dénoncé tout le projet de fortification et comment il a ridiculisé l'absurdité du Gouvernement du Dominion qui assumerait le contrôle et la direction du Territoire du Nord-Ouest si éloigné. Le député se montre alors d'avis que le territoire devrait tomber aux mains des États-Unis, plutôt que de faire partie intégrante du Dominion. Sur ce point, il se révèle en total désaccord avec le Gouvernement et il serait intéressant de savoir s'il a changé d'avis sur la question ou si le Gouvernement n'a pas tenu compte de son opinion à ce sujet ni sur d'autres détails de la politique lorsqu'il lui a demandé d'occuper ce poste. Monsieur Mackenzie a fait ces remarques à la suite des

have altogether ignored his opinion on this and other material points of their policy when they asked him to assume office with them. These observations had been made by Mr. Mackenzie simply in consequence of the statements of the Minister of Justice that he had occupied a neutral position in the House. Had the remarks not been made, he should not have taken the liberty of dealing with the President of the Council in his absence. Reverting to the question of fortifications, he (Mr. Mackenzie) expressed his surprise that nothing had been said as to the progress of these extensive works. Last year they were considered necessary, because the Ministry were apprehensive of war. The House was now assured that there was no danger of such a calamity. It would be well they should be informed as to what had been done in the way of fortifications, and if anything had been performed during the recess. He had visited certain portions of the country. He had been up the Ottawa through the interior, and had observed a number of points on the Ottawa and Lake Superior admirably adopted for fortifications if hon. gentlemen could only induce the Yankees to come to these particular places to make their attacks. (Laughter.) He felt at present as he felt last Session, that they had a most extravagant mode of conducting the public affairs of the country. In their attempts to re-organize their Departments; and even in their Militia Law, what was it but the same story—expense, expense continually! Take the Militia Law as a sample. Under the former law, the enrollment was effected without expense. The same service had cost \$63,000; and what was the grand result of their attempt at improving the Militia system? Simply that a more ridiculous farce than their present organization was never perpetrated on any civilized country. In the western Province they had old superannuated men, who, for social and other reasons were appointed as captains and colonels. Men in every local city, as far as he knew, had been appointed to officer the battalions without any reference to their military qualifications. Then they had Military Schools established by gentlemen now at the head of the Ontario Government; Schools, which it was supposed would be of advantage in this respect, that when they had been in operation some years, they would have turned out a body of trained officers, capable of discharging the duties appertaining to commanders and subalterns of the militia force. He did not know how it was in other counties; but he believed that in his own county, though many respectable men had been appointed, men of both political parties, still there was

déclarations du ministre de la Justice, selon lesquelles il avait adopté à la Chambre une attitude neutre. Si ces observations n'avaient pas été formulées, il n'aurait pas pris la liberté de s'entretenir, en son absence, avec le Président du Conseil. Revenant à la question des fortifications, M. Mackenzie se montre surpris que l'évolution de ces travaux considérables n'ait pas été mentionnée. Les travaux ont été considérés nécessaires l'année dernière, car le ministre craignait que la guerre éclate, mais la Chambre a maintenant l'assurance qu'on ne risque pas de telle calamité. Il serait utile de savoir ce qui a été fait en matière de fortifications et si les travaux ont avancé au cours de l'intersession. Il s'est rendu dans certaines parties du pays. Il a remonté l'Ontario par l'intérieur et a remarqué, sur l'Ontario et le lac Supérieur, un certain nombre d'emplacements qui conviendraient admirablement aux fortifications si seulement les députés pouvaient suggérer aux Américains de venir y lancer leurs attaques. (Hilarité.) Comme lors de la dernière session, il pense que le Gouvernement gère les affaires publiques de façon très déraisonnable. Qu'il s'agisse de la nouvelle organisation des ministères ou même de la Loi de la milice, il est toujours question de dépenses incessantes. Prenons comme exemple la Loi de la milice. En vertu de l'ancienne loi, l'enrôlement n'entraînait aucune dépense. Le même service a coûté \$63,000 et quels résultats spectaculaires a donné la tentative d'améliorer le système de la milice? Le simple fait qu'aucun pays civilisé n'a fait l'objet d'un affront plus ridicule que celui de l'organisation actuelle. Dans la province de l'Ouest, certains retraités âgés, pour des raisons sociales en particulier, ont été nommés capitaines et colonels. Il sait que dans chaque petite ville, des hommes ont été nommés pour commander les bataillons, sans que l'on connaisse leur compétence militaire. Des écoles militaires ont été créées par les actuels responsables du Gouvernement de l'Ontario; ces écoles devraient présenter l'avantage, après quelques années, de fournir un corps d'officiers entraînés, capables d'assumer les fonctions de commandants et de subalternes de la milice. Il ne sait pas ce qu'il en est dans les autres comtés, mais il croit que dans son propre comté, bien qu'un certain nombre d'hommes respectables des deux partis politiques aient été nommés, aucun d'entre eux ne peut faire valoir ses connaissances militaires et il croit que la situation est encore pire dans le comté voisin. C'est un petit parti qui a ouvertement pris la responsabilité de ces nominations et le député, auquel la sélection a été confiée, a lui-

not among them a man who could make any pretensions to military knowledge, and he believed matters to be worse still in the county adjoining. These appointments had been avowedly made from one little party; and they had the hon. gentleman who was intrusted with this selection avowing in his own paper that, until all his Tory friends had been satisfied, not one should get a commission who had opposed the Government or himself at the last election. (Hear, hear.) This was the new mode of administering the Militia affairs of the Dominion. (Hear, hear.) In the Militia administration there had not only been extravagance, but there had been a direct violation of the votes passed by this House, and the utmost practical inefficiency. He was told the other day, on good authority, that in one parish, where it was known there were altogether only 65 male adults, a return had been made of something over 300, in order to increase the amount allowed per head for enrollment. He made these complaints with profound regret. He was desirous to see the Militia force organized on an efficient footing, and he was sorry to say that, so far as he had been able to observe, this had not been done. The Minister of Militia was not directly to blame, having been absent from the country for six months, but some one ought to be held responsible. Until the papers were brought down, it would be manifestly inexpedient to discuss the question as to the admission of Newfoundland into the Confederation; but as a sincere friend of the Union of the Provinces and British connection, he congratulated the Government, the House and the country on the application of another of our North American Colonies to be admitted into the Union, and he begged to say that anything he could do to aid the Government in carrying this matter to a successful completion should be done most heartily and most cheerfully. (Hear, hear.) In regard to the opening up of the North-West Territory, he hoped the propositions of the Government would be so well considered that it would not be necessary for the hon. gentlemen acting with him to propose any serious amendment, as it was for the interest of the country that all questions connected with the opening up of that vast Territory should be settled as soon as possible, and upon as equitable a basis as possible. It was a serious matter to undertake the government of that great Province, as it soon would be, and the whole matter was one which would require the utmost attention of the Government and all other members of this House. He particularly recognized in that his own responsibility, as a member of the House, and should aid in

[Mr. Mackenzie—M. Mackenzie.]

même avoué par écrit qu'avant que tous ses amis Conservateurs aient obtenu satisfaction, personne n'obtiendra de commission qui se soit opposée au Gouvernement ou à lui-même lors de la dernière élection. (Bravos.) Voilà la nouvelle manière de gérer la milice du Dominion. (Bravos.) L'administration de la milice a non seulement fait preuve de gaspillage, mais n'a pas respecté les crédits adoptés par la Chambre et s'est révélée totalement incompétente. Il a appris l'autre jour, de source sûre, que dans une paroisse ne comprenant que 65 hommes adultes, un recensement en avait dénombré plus de 300, afin d'augmenter la somme accordée pour chaque individu en vue de l'enrôlement. Il formule ces plaintes avec un profond regret. Il souhaite que la milice soit organisée de façon efficace et il regrette de dire que, d'après ce qu'il a pu observer, rien n'a été fait dans ce sens. Il ne faut pas s'en prendre directement au ministre de la Milice qui s'est absenté du pays pendant six mois, mais quelqu'un doit être tenu responsable. Il serait manifestement inutile de discuter de l'admission de Terre-Neuve dans la Confédération avant que les documents ne soient présentés; cependant, à titre d'ami sincère de l'Union des provinces, il félicite le Gouvernement, la Chambre et le pays de la demande d'admission dans l'Union qu'a déposée une autre colonie nord-américaine et il tient à déclarer qu'il sera heureux de faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider le Gouvernement à régler cette question de façon satisfaisante. (Bravos.) Pour ce qui est de l'ouverture des Territoires du Nord-Ouest, il espère que les propositions du Gouvernement seront suffisamment bien accueillies pour éviter aux députés responsables de la question de proposer des amendements importants, car il est dans l'intérêt du pays que toutes les questions concernant l'ouverture de ce vaste territoire soient réglées aussi rapidement et sur une base aussi équitable que possible. Les discussions qui devront être engagées avec le gouvernement de ce territoire, qui deviendra bientôt une grande province, représentent une question sérieuse qui doit retenir toute l'attention du Gouvernement et des députés de la Chambre. Il reconnaît en particulier, à titre de député, sa propre responsabilité en la matière et se déclare prêt à contribuer à la conclusion des accords qui auront, pendant de nombreuses générations, des répercussions sur la situation de toutes les provinces. M. Mackenzie en revient ensuite au système regrettable instauré par le Gouvernement, selon lequel les députés en place peuvent conserver leurs sièges à la Chambre sans même

perfecting arrangements which would have an influence on the condition of all the Provinces for many generations. Mr. Mackenzie then reverted to the pernicious system inaugurated by this Government, in allowing officeholders to retain their seats in the House without even requiring them to go before their constituents for re-election. He said they might just as well admit Judges and other such functionaries as the Arbitrator between the Provinces and the Intercolonial Railroad Commissioners. He had heard that another member of the House was to be appointed a Commissioner for codifying the laws; but he sincerely trusted that if such a step had been intended it would be reconsidered. Such a policy was in the highest degree destructive of public morality, and would gradually destroy in the public mind that respect which ought to exist for the Legislature of the country. There was another point to which he would allude before sitting down. The Minister of Justice professed to have constructed this Government on the Coalition principle. They had been told by the Minister of Public Works and the late Minister of Inland Revenue that it was solely because it was a Coalition Government that they had entered it—that it was solely because such a Government was necessary in order to the right conducting of our affairs, and in order to sustain some hon. gentlemen in the Lower Province who had taken office, that they had consented to enter it. Those hon. gentlemen also claim that the three Reformers from Ontario, and the others from the Lower Provinces, would be able to counterpoise the Conservative element, or at least to equal it. Well, if it was necessary that the Province of Ontario should have three representatives from the Reform ranks in the Cabinet, how must it have suffered when there was only one such representative, and that one absent from the country for the last six months, allowing the Conservative element to run riot in the organization of the militia, the management of the Intercolonial and everything else. (Hear, hear.) The Minister of Customs belonged originally to the Reform party, and perhaps it might be said that the hon. gentleman had been sufficient for the interests of that party in the Cabinet, in the absence of his colleague; but if the hon. gentleman yielded as easily on every matter that concerned the party he professed to represent as he seemed to have yielded with reference to the Intercolonial route, the protection given by him amounted to very little. The result had shown that he (Mr. Mackenzie) was right in the prophecy he ventured to make when the Coalition was

être tenu de se présenter dans leur circonscription lors de nouvelles élections. A son avis, on pourrait aussi bien accepter les juges et les autres fonctionnaires de ce genre comme arbitres entre les provinces et les commissaires du Chemin de fer Intercolonial. Il a entendu dire qu'un autre député devait être nommé commissaire à la codification des lois; or, il espère sincèrement que l'on reviendra sur un tel projet. Une politique de ce genre nuit considérablement à la morale publique et risque de détruire progressivement le respect que le public doit porter à la Législature du pays. Avant de céder la parole, il voudrait aborder un autre sujet. Le ministre de la Justice a prétendu former le Gouvernement d'après le principe de coalition. Le ministre des Travaux publics et l'ancien ministre du Revenu intérieur ont déclaré qu'ils n'y sont entrés que parce qu'il s'agissait d'un Gouvernement de coalition—qu'ils n'avaient consenti à y entrer que parce qu'un tel Gouvernement était nécessaire à la bonne conduite des affaires nationales et indispensables à certains députés qui étaient entrés en fonction dans les Basses Provinces. Les députés en question soutiennent également que les trois Réformateurs de l'Ontario et ceux des Basses Provinces, seraient en mesure de faire contrepoids à l'élément Conservateur, ou du moins de l'égaliser. S'il est nécessaire que la province de l'Ontario ait trois représentants du parti de la Réforme au Cabinet, combien a-t-elle dû souffrir lorsqu'il n'y en a eu qu'un et qu'il s'est absenté du pays pendant les six derniers mois, ce qui a permis à l'élément Conservateur de bouleverser l'organisation de la milice et la gestion de l'Intercolonial, entre autres. (Bravos.) A l'origine, le ministre des Douanes appartenait au parti de la Réforme et l'on peut peut-être dire qu'en l'absence de son collègue, le député a suffisamment bien défendu, au Cabinet, les intérêts du parti en question; cependant, si sur chaque question concernant le parti qu'il prétend représenter, le député cède aussi facilement qu'il paraît l'avoir fait à propos de l'itinéraire du Chemin de fer Intercolonial il assure une protection très minime. Les faits ont démontré que M. Mackenzie avait raison de prédire, au moment où la coalition a été formée, qu'elle aboutirait à l'absorption de l'élément minoritaire. (Bravos.) En fait, certains porte-parole Conservateurs ont déclaré, lors de la dernière élection, que l'élément Conservateur constituait la majorité des représentants de l'Ontario; c'est pourquoi les Conservateurs de l'Ontario ont eu droit à trois sièges au Cabinet et les Réformateurs n'en ont obtenu que deux. A cet égard, M. Mackenzie soutient que l'on a obtenu ce résultat en convainquant

formed, that it would end in the absorption of the minority element. (Hear, hear). Some of the Conservative organs, indeed, had claimed that, as at the last election, the Conservative element came a majority amongst the representatives of Ontario; therefore, the Ontario Conservatives were entitled to three seats in the Cabinet, and the Reformers to but two. With reference to this he (Mr. Mackenzie) contended that this result had been obtained by its being sedulously urged upon the people that it did not matter whether a Conservative or a Reformer was elected, and that the only question with reference to a candidate should be whether he would support the Government. In this way, by the joint action of the Minister of Justice and the Premier of Ontario, the Reformers had been cheated out of a fair representation in this House.

Hon. J. S. Macdonald—We beat you, at all events.

Mr. Mackenzie said they had tried to beat him, but had completely failed. The honourable gentleman ventured to make a pilgrimage into his (Mr. Mackenzie's) county, but was compelled to beat an ignominious retreat, and his majority was twice the number of the electors, if not of the souls, in the whole constituency. (Hear, hear). He had thought it expedient to call the attention of the Liberals in the House to the manner in which they had been treated by honourable gentlemen opposite. He had never expected that the Minister of Public Works would be either the representative or the protector of the Reform party in the Cabinet; but he had expected that some decent measure of attention would have been paid to the position that was taken in the organization of the Government. Mr. Mackenzie then said he would refrain from entering on any more full discussion of the matters embraced in the address, until the papers were brought down, and again congratulated the House on the prospect we had that we should soon be not merely in theory, but in fact, a Confederation of the British North American Provinces—knit together in such a way as to promote mutual interests and to maintain the glory of our fatherland and our connection with it. (Cheers).

Paragraphs two to five were agreed to.

Paragraph six, relating to the North-West negotiations having been put—

Hon. Mr. Holton said there was an evident desire on the part of the House not [Mr. Mackenzie—M. Mackenzie.]

soigneusement les électeurs qu'il importait peu d'élire un Conservateur ou un Réformateur et que la seule question à se poser à propos d'un candidat était de savoir s'il soutiendrait le Gouvernement. C'est ainsi que, par les efforts communs du ministre de la Justice et du Premier Ministre de l'Ontario, les Réformateurs se sont vus privés d'une juste représentation à la Chambre.

L'honorable J. S. Macdonald: De toute façon, nous sommes les vainqueurs.

M. Mackenzie déclare que son parti a essayé de le vaincre, mais a complètement échoué. Le député a essayé de se rendre en pèlerinage dans son comté, mais a dû battre honteusement en retraite et sa majorité représente deux fois le nombre des électeurs, sinon des habitants de l'ensemble de la circonscription. (Bravo). Il a jugé opportun d'attirer l'attention des Libéraux de la Chambre sur la façon dont les députés du parti opposé les ont traités. Il ne s'attendait pas à ce que le ministre des Travaux publics joue le rôle de représentant ou de protecteur du parti de la Réforme au Cabinet, mais il pensait qu'une attention acceptable aurait été accordée à l'attitude adoptée au sein du Gouvernement. M. Mackenzie déclare ensuite qu'il s'abstiendra d'entamer d'autres discussions sur les points figurant dans la réponse écrite, avant que les documents ne soient déposés; il félicite à nouveau la Chambre du projet selon lequel nous devrions devenir, non pas seulement en théorie, mais en pratique, une confédération des provinces de l'Amérique du Nord britannique—liées ensemble de façon à défendre les intérêts mutuels et maintenir l'honneur de la terre de nos ancêtres, ainsi que nos rapports avec elle. (Acclamations.)

Les paragraphes 2 à 5 sont adoptés.

Ayant mis au voix le paragraphe 6 sur les négociations concernant l'acquisition du Nord-Ouest,

L'hon. M. Holton déclare que, de toute évidence, la Chambre ne souhaite pas prolonger

to prolong the debate, and agreeing in that desire, he would not make a speech. He felt bound to say, however, that so far as he could judge from the papers which had been published, he conceived we had nothing whatever to congratulate ourselves upon in the result of the mission to England. He had been from the initiation of the movement an agreeing party to the policy of acquiring the North-West and he still thought it most desirable we should acquire it; but he must say, so far as he could judge from these papers, that our case had been most deplorably mismanaged. We had now, perhaps, an opportunity of getting that Territory; but it was on terms which ought never to have been assented to. He should be prepared at the proper time to show, unless there were something in the papers which had not yet been given to the public, that our representatives had been completely out-generated by the very able men who represented the H. B. Co. in England, and also by the Colonial Minister himself.

The sixth and the remaining paragraphs of the Address were agreed to.

Sir John A. Macdonald then moved that the resolutions be referred to a Committee, consisting of Messrs. Cartier, Tilley, Langevin, Simpson, Bolton and the mover to prepare and report an Address.—Carried.

The Committee immediately reported the Address, which was ordered to be engrossed and presented to His Excellency by such members of the House as are members of the Privy Council.

Hon. Mr. Holton reminded the Premier that the names of the Intercolonial Railway Commissioners had not yet been finally announced to the House.

Sir John A. Macdonald said a message, making the announcement, was in his office ready to be brought down.

Mr. Mackenzie asked when the papers relating to the Nova Scotia arrangement, the admission of Newfoundland and the acquisition of the Hudson's Bay Territory would be brought down?

Sir John A. Macdonald said the Nova Scotia papers were complete, and would be brought down immediately. The Newfoundland papers were incomplete, but he would consider whether he could bring down the papers showing what had been done so far. The Hudson's Bay papers were also incom-

le débat et, qu'étant d'accord là-dessus, il ne fera pas de discours. Il se sent cependant dans l'obligation de déclarer qu'à son avis, d'après les documents publiés, nous n'avons pas à nous féliciter des résultats de la mission en Angleterre. Dès l'origine du mouvement, il a donné son approbation à la politique de l'acquisition du Nord-Ouest, et pense toujours très souhaitable d'acquérir le territoire; il tient cependant à dire, pour autant qu'il puisse en juger d'après les documents en question, que notre cause a été défendue de façon déplorable. Nous avons peut-être l'occasion maintenant d'acquérir les Territoires, mais les modalités n'auraient jamais dû être acceptées. A moins que le public n'ait pas encore été informé de certains éléments des documents, il se déclare prêt à démontrer au moment voulu que nos délégués ont été complètement bafoués par les représentants très compétents de la Société anglaise H. B., ainsi que par le ministre des colonies lui-même.

Le sixième paragraphe et les paragraphes subséquents sont adoptés.

Sir John A. Macdonald propose ensuite que les résolutions soient référées à un Comité composé de MM. Cartier, Tilley, Langevin, Simpson, Bolton et l'auteur de la motion, afin de rédiger et de présenter une Adresse. Adopté.

Le Comité fait immédiatement rapport de l'Adresse, qui a dû être rédigée et présentée à Son Excellence par les députés qui font partie du Conseil privé.

L'hon. M. Holton rappelle au Premier Ministre que les noms des commissaires du Chemin de fer Intercolonial n'ont pas encore été définitivement annoncés à la Chambre.

Sir John A. Macdonald fait savoir que le message d'annonce se trouve dans son bureau et qu'il est prêt à être publié.

M. Mackenzie demande à quel moment seront publiés les documents concernant l'accord sur la Nouvelle-Écosse, l'admission de Terre-neuve et l'acquisition du territoire de la Baie d'Hudson.

Sir John A. Macdonald déclare que les documents concernant la Nouvelle-Écosse sont complets et seront présentés immédiatement. Les documents de Terre-neuve sont incomplets, mais il réfléchira à la question pour savoir s'il peut présenter les documents indiquant ce qui a déjà été fait. Les documents

plete. The Governor-General was warranted in making the statement he did as to the acceptance of the proposal by the Company, having received a cable despatched to that effect from Earl Granville; but of course a despatch from Earl Granville must be received before the House could be invited to take action.

Hon. Mr. Rose then moved that on Tuesday next His Excellency's speech be taken into consideration as the first formal step towards constituting a Committee of Supply. Carried.

The House at 20 minutes past 5 adjourned till Monday.

de la Baie d'Hudson sont également incomplets. Le Gouverneur Général est autorisé à rendre publique sa déclaration sur l'acceptation de la proposition par la Compagnie, ayant reçu un message envoyé à cette fin par le Comte de Granville; il faut cependant évidemment recevoir une dépêche du Comte de Granville avant que la Chambre ne soit invitée à prendre certaines mesures.

L'hon. M. Rose propose ensuite que l'on étudie mardi prochain le Discours de Son Excellence comme première mesure avant de constituer un Comité des Subsidies. Adopté.

À 17 h 20, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi.
